

## **Le duel, ce singulier combat**

par Gil MIHAELY

**Qu'est-ce qui peut bien pousser un homme à jouer sa vie sur un coup de dé ? Le duel a nourri les romanciers et il fascine les historiens, peut-être parce qu'il dit, au moins partiellement, la vérité de l'époque bien délimitée durant laquelle il a eu cours : la démocratisation et l'essor de la bourgeoisie. Car l'histoire du duel illustre la très longue digestion de la Révolution par la société française.**

Recensé : François Guillet, *La Mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, Collection historique, 2008.

Il y a quatre ans, Jean-Noël Jeanneney s'emparait du duel : « Comment peut-il se faire que depuis la Révolution, en dépit du culte de la Raison qu'elle promut, puis tout au long du XIXe siècle et jusqu'à la Grande Guerre, tant d'hommes apparemment sensés aient pris le risque de mettre leur vie en jeu et de tout miser sur le hasard d'un bref combat où dominaient les aléas du sort ? »<sup>1</sup> Riche d'intuitions et de fines observations reposant sur l'analyse de sources méconnues, son travail a balisé le débat. François Guillet, lui, s'est plongé dans les documents. Son étude se fonde pour une part notable sur une minutieuse analyse des abondantes archives judiciaires que l'on doit au grand nombre de procès pour duel qui se tinrent au cours de la période. Mais il a aussi travaillé sur les sources parlementaires, car le sujet a suscité maints débats et projets de loi depuis la Restauration jusqu'à la Troisième

---

<sup>1</sup> Jean-Noël Jeanneney, *Le Duel, une passion française 1789-1914*, Seuil, 2004.

République. S'il ne s'interdit pas d'ébaucher un tableau d'ensemble, Guillet dévoile une multitude de détails qui permettent d'affiner notre compréhension du phénomène – une gageure si l'on songe qu'il lui fallait relever le défi constitué par la publication, quelques années avant qu'il ne commence ses propres recherches, de l'étude de Robert A. Nye sur le duel en France<sup>2</sup>, considérée comme une référence. Nye a été le premier à montrer que le duel avait longtemps survécu à la Révolution et à l'analyser comme un phénomène caractéristique de la société française du XIXe siècle. En effet, non seulement la Révolution n'a pas mis fin aux duels, mais elle les a en quelque sorte légitimés, diffusés hors des cercles traditionnels des aristocrates et des militaires, jusque dans la sphère politique.

### **Paradis et violence**

Les duels n'ont pas disparu avec la Troisième République : la première conclusion de Guillet ne laisse pas d'être étonnante. Elle transparaît dans le sous-titre qu'il a donné à son « histoire du duel de la Révolution à nos jours ». Le duel, nous rappelle-t-il, a perduré pendant l'entre-deux-guerres et les deux décennies qui ont suivi la Libération. Marginal, sans doute, et quasiment sans danger, le rituel viril a survécu, dans une version édulcorée, à l'hécatombe de 14-18.

Étrange XIXe siècle, pourtant si proche. Notre monde est véritablement né de lui : l'université, l'histoire en tant que discipline scientifique, la plupart des sciences humaines, notre grammaire politique et, bien entendu, la nation, mais aussi notre perception des genres et du partage des rôles et de l'espace entre hommes et femmes. Bref, nous devons au XIXe siècle une part notable de ce que nous sommes. C'est surtout le moment où s'invente le paradis perdu des Français, ce havre familial et bourgeois dont Balzac a, mieux que tout autre, saisi l'intimité : logis décoré, meublé, encombré d'une multitude d'objets, étoffes et bibelots dont on peut encore, pendant la période de Noël, sentir les effluves remontées du passé. Ce paradis fort terrestre ne pouvait s'accommoder de l'irruption permanente de la mort et de la violence.

Dans ce XIXe siècle qui s'est évertué à escamoter la mort, en cachant les exécutions capitales qui étaient jusque-là des spectacles publics ou en reléguant les mourants dans les

---

<sup>2</sup> Robert A. Nye, *Masculinity and male codes of honor in modern France*, Oxford University Press, 1993.

hôpitaux, on dirait que l'éclairage dans les rues étire les ombres des criminels qui deviennent une obsession. La volonté de tenir à distance la mort va de pair avec une conjonction de fascination et d'effroi (magnifiquement décrit par Thomas Mann dans *La Montagne magique*), avec la domestication de la violence. Il ne s'agit pas de mettre fin à la violence (l'escalade de la violence guerrière en témoigne), mais seulement de la proscrire dans les relations entre personnes. L'État-nation entend pacifier les relations entre ses citoyens et s'arroger le monopole de la violence et du port des armes. Il tolère cependant, pendant une assez longue période, ces jeux de moins en moins dangereux perçus comme un moyen d'entretenir les qualités viriles de la nation et la combativité des hommes. La « nationalisation » de la virilité exige que le citoyen soldat soit maîtrisé et discipliné, mais il ne s'agit pas de lui faire perdre ses qualités masculines. Justement, au cœur de la polémique sur le duel, se trouve une valeur tenue pour intrinsèquement masculine, l'honneur – affaire d'hommes par excellence. Quant à la première vertu féminine, la chasteté, elle est aussi l'affaire des mâles.

### **Le code de l'honneur**

Il n'est pas inutile de rappeler l'étymologie de ce terme, qui procède du latin « *honor* » ou « *honor* », « hommage rendu au dieux à la suite du combat ». L'honneur, intrinsèquement lié à la guerre, est en quelque sorte la récompense de l'homme qui a bien combattu, c'est-à-dire celui qui a passé l'épreuve – ce qui ne veut pas dire gagner. La victoire n'a rien à voir avec l'honneur qui, lui, est dû à celui qui s'est conduit selon les règles. La victoire ne peut appartenir qu'à un seul camp, tandis que l'honneur peut auréoler le front de chaque combattant. François Guillet a choisi d'intituler son livre *La Mort en face*, résumant ainsi l'essentiel de ce rituel masculin : un face-à-face où un homme doit regarder la mort droit dans les yeux, sans ciller ni baisser le regard. Contrairement à sa version hollywoodienne de western, une mise en scène d'un face-à-face entre le Bien, souvent vêtu en blanc, et le Mal tout de noir vêtu, le duel n'oppose pas deux systèmes moraux mais deux individus qui partagent, au fond, la même vision du monde. Peu importe comment il quitte le lieu du combat singulier, que ce soit sur ses propres jambes ou porté par ses amis, pourvu qu'il ait joué le jeu. On devine aisément le rôle important, primordial, dévolu aux témoins, chargés de certifier la bonne conduite des protagonistes. L'honneur est donc une notion intimement liée à l'appartenance à un groupe qui se croit supérieur, une élite masculine incarnant la virilité. Le

duel est donc un rituel dont le but est de retrouver l'équilibre après la transgression d'un code de conduite, un code de l'honneur.

La période choisie par Guillet, dix-neuviémiste qui a déjà fait ses preuves<sup>3</sup>, de la Révolution à nos jours, rend inévitable la mise en parallèle de l'histoire contemporaine du duel – et donc de l'honneur et de la virilité – avec celle de la démocratie libérale : l'économie du marché, la montée en puissance de l'État et l'idée de nation. Et, comme il le montre, ce n'est pas un hasard si les plus grands adeptes du combat singulier se recrutent chez les « professionnels de la démocratie », journalistes et parlementaires. Le développement concomitant de la presse et de la vie parlementaire élargit la vie publique au-delà de la cour et des salons. La création d'une nouvelle « place publique », d'un nouveau lieu du débat, affecte les frontières entre vie privée et vie publique dans une société qui n'a pas encore appris à séparer les deux et où, en conséquence, tout est personnel. En même temps, les métiers nouveaux – journaliste et député – ont besoin de se doter de prestige et de se positionner dans le champ public. Le mépris dont ces deux métiers ont été entourés se devine par exemple dans les mémoires du Prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, qui ne manque jamais une occasion de se moquer de ces professionnels de la politique et de la plume.

Les liens étroits entre l'évolution de la culture politique et le duel se dégagent nettement des données avancées par Guillet. Si la Restauration et la première décennie de la monarchie de Juillet voient le nombre de duels se chiffrer à plusieurs centaines par an, le phénomène recule durant les trois décennies suivantes (1840-1870) pour reprendre de plus belle sous la Troisième République. Pourtant, malgré les voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent contre cette pratique et la décision de l'Église d'excommunier tous ceux qui y sont impliqués, la tendance générale est à la tolérance. Entre 1819 et 1922, pas moins de seize projets de loi ont été étudiés et débattus sans qu'aucun ne soit adopté. En 1819, la Cour de cassation juge même que le combat loyal, conduit selon des règles qui garantissent l'égalité et la réciprocité des chances, sort du champ juridique couvert par le Code pénal et qu'en conséquence les personnes impliquées ne peuvent être poursuivies.

Le hiatus entre légalité et légitimité a été rarement aussi grand. Cet écart entre une société de droit et une société d'honneur (et donc de honte et déshonneur) est particulièrement

---

<sup>3</sup> François Guillet, *Naissance de la Normandie : genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2000.

fort pendant ce très long XIXe siècle. Ainsi, les jurys n'ont pas suivi le chemin ouvert par la Cour de cassation, dont un arrêt de 1837 a appelé à la rigueur dans le cas où une intention d'homicide est démontrée, préférant en clair le code d'honneur au Code pénal. Beaucoup plus tard encore, en 1914, au cours de l'affaire Caillaux (l'assassinat du directeur du *Figaro* par Mme Caillaux), un duel entre le président de la Cour d'assises de Paris et son assesseur n'a été empêché que par l'éclatement de la guerre. Cette anecdote rapportée par Jean-Noël Jeanneney témoigne bien qu'au sein même de la magistrature le duel a été perçu comme seule manière honorable de se faire justice, et cela jusqu'en 1914. Rien de surprenant, donc, dans le fait que, au moins jusque dans les années 1970, il existait une salle d'armes au dernier étage du palais de justice à Paris.

### **La bourgeoisie et le « droit à l'honneur »**

Cette continuité ne doit pas masquer les évolutions, car le duel de 1914, et plus encore celui de 1967 (le dernier duel français eut lieu le 20 avril 1967 entre Gaston Defferre à René Ribière, un député qu'il avait traité d'abruti à la Chambre), est très différent des combats singuliers de la Restauration ou de la monarchie de Juillet. Les classes moyennes ou intermédiaires connues sous l'appellation de bourgeoisie partagent – malgré la diversité à laquelle se sont heurtés tous ceux qui ont essayé de les classer – un certain niveau économique et social qui les distinguent du « peuple ». Pour elles, le duel a de multiples avantages. Ayant l'honneur comme enjeu et s'inscrivant dans une tradition aristocratique, le duel est pour eux une conquête de plus de la Révolution, le « droit à l'honneur », une réappropriation supplémentaire d'un privilège nobiliaire. Les levées en masse et les armées gigantesques de soldats-citoyens contribuent à la diffusion de cette pratique caractéristique de la société militaire. Nicolas Chauvin, le soldat-laboureur querelleur, en est l'incarnation.

Guillet voit dans ce phénomène l'appropriation par la bourgeoisie des valeurs considérées comme aristocratiques. Appropriation et non pas simple imitation, car les nouveaux groupes sociaux désignés comme « bourgeois » (sans jamais revendiquer eux-mêmes cette appartenance) sont intimement convaincus d'être les héritiers de la noblesse et donc du droit à l'honneur, patrimoine symbolique par excellence de l'aristocratie. Il est intéressant de noter qu'en même temps d'autres pratiques considérées comme nobiliaires se démocratisent, notamment la gastronomie par le biais du restaurant, phénomène qu'un

commentateur du début du Second Empire qualifia « d'ordre des choses aristocratico-démocratiques »<sup>4</sup>. Eugène Briffaut, journaliste actif sous les monarchies censitaires, constate que « la bonne chère était le privilège de l'opulence ; les restaurants le mirent à la portée de tout le monde. L'homme qui peut, une fois en sa vie, dépenser vingt ou vingt-cinq francs à son dîner [...] est mieux traité que s'il dînait chez un prince : il est servi avec autant de splendeur que dans un palais »<sup>5</sup>. Le même Briffaut, raconte Guillet, a été blessé par balle au cours d'un duel à la suite d'un article où il avait révélé que les indispositions de la duchesse du Berry étaient dues à une grossesse. Le lien entre la gastronomie et le duel est plus profond qu'on ne le croit et même Brillat-Savarin, le célèbre gastronome, a consacré un texte à cette pratique.

### **Le duel, un ciment de la société**

Après 1870, c'est le militarisme et l'angoisse collective d'une génération qui deviennent les facteurs majeurs dans le façonnement du rituel du combat singulier, dont l'imaginaire se focalise de plus en plus sur l'épée. L'escrime devient une activité prestigieuse et le duel l'apanage des journalistes et des hommes politiques. Cette évolution est déjà discernable sous la monarchie de Juillet et le célèbre duel Girardin-Carrel en témoigne, mais le développement fulgurant de la presse en véritable média de masse à partir des années 1860 donne au duel une pulsion énergétique dont l'élan se prolongera jusque dans les années 1960.

On constate que, paradoxalement, le rôle de ce combat très singulier est de cimenter le lien social. Guillet démontre en effet que le duel a joué un rôle de facilitateur dans le processus de fusion des élites sous l'Empire et la Restauration. Symbole de l'éthique nobiliaire, le duel résout de multiples conflits. L'honneur, gagné et défendu l'épée à la main, permet une identité entre nouvelle et ancienne noblesse, non pas en éliminant la rivalité entre elles, mais plutôt en permettant d'évacuer les querelles d'une manière acceptée de tous et qui puise sa légitimité dans l'histoire.

Tout au long du siècle, le duel sera un ciment de la société et, après 1870, l'honneur et le duel constituent une « valeur refuge » pour des élites marquées par une défaite qui met en cause leurs qualités viriles. Les tensions très fortes qui caractérisent la société française en

---

<sup>4</sup> Taxile Delord, Arnould Frémy et Edmund Texier, « Paris Restaurant », in *Les Petits Paris*, Paris, A. Taride, 1854, 2<sup>e</sup> éd., p. 22.

<sup>5</sup> Eugène Briffaut, *Paris à table*, Genève, Paris, Éditions Slatkine, 1980, p. 148-149.

train d'élaborer les règles de base d'un jeu permettant de vivre ensemble sans être d'accord s'apaisent par le biais du duel, d'une manière ritualisée, encadrée et « traditionnelle ». Quand d'autres moyens suppléent à la violence, le duel s'adoucit et, comme le constate Guillet, « à mesure que le siècle avance, il tend à constituer un facile brevet de courage, une ordalie douce où viennent se tremper, sans grand danger, les opinions ». Assagi et rendu peu dangereux, le duel devient sous la Troisième République un outil de règlement des conflits dans une société en train d'apprendre et d'intérioriser la démocratie.

Le renouveau de la presse et de la vie politique sous la Troisième République est ainsi rythmé par la multiplication des duels, une pratique devenue pratiquement l'apanage des carrières journalistiques et politiques, qui souvent ne faisaient qu'une. Georges Clemenceau l'illustre parfaitement, qui, avec une douzaine de duels à son palmarès et une carrière mêlant politique et journalisme, constitue l'archétype du duelliste sous la Troisième. Guillet nous rappelle que plus le duel se répand, plus il perd de sa dangerosité et se termine neuf fois sur dix sans dommage sérieux : entre le duel Carrel-Girardin qui a coûté la vie du premier et celui qui a opposé Jaurès-Déroulède en 1904, il n'y a de commun que la chorographie, la façade extérieure. À ce moment-là, c'est tout ce qui comptait.

### **Une « parodie respectable »**

Le duel a en quelque sorte forgé la presse moderne en France, aidant les journalistes à se positionner entre la littérature (les « vrais écrivains ») et les gens d'argent et de pouvoir (les ministres et les riches). En cela, *Bel-Ami* de Maupassant est inégalé. La presse porte toujours le duel dans son sein, car l'adoucissement est devenu sublimation. La notion même de diffamation dans le droit de la presse, « l'allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur », préserve quelque chose de l'éthique sur laquelle a été fondé le duel, tout comme la procédure du droit de réponse. L'usage fréquent de termes belliqueux (tels que « croiser le fer ») témoigne aussi de cette persistance.

L'histoire du duel, finement analysée par Guillet, est une illustration supplémentaire de la très longue digestion de la Révolution par la société française et du chemin tortueux qui l'a menée, à travers une guerre civile plus ou moins larvée de presque deux siècles, vers la cohésion sociale et politique, avec la stabilité qui l'accompagne. Le prix est non négligeable,

car la valeur dominante aujourd'hui est la sacralité de la vie humaine que rien au monde ne peut valoir. Notre paix sociale repose sur le fait que personne ne croit que quelque chose justifie de tuer et d'être tué. Le duel et l'honneur sont devenu sans doute une farce, mais, comme le disait le duelliste-journaliste Aurélien Scholl, il s'agit d'une « parodie respectable [...] d'un magnifique idéal »<sup>6</sup>.

Texte paru dans **[laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)**, le 2 octobre 2008

© **[laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)**

---

<sup>6</sup> François Guillet, « L'honneur en partage. Le duel et les classes bourgeoises en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2007, n° 34, « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques ».